

	QUALITE	DOC-QUA-004
	DOCUMENT	Version 1
	Déclaration UE de Conformité	23/07/2019

T'nB
PA de la Crau – Rue Nicolas Joseph Cugnot
13300 Salon De Provence
France

Téléphone : +33 (0)4 90 42 38 38
Télécopie : +33 (0)4 90 53 42 20
Site Internet : www.t-nb.com

Identification du produit :

- Nature : **Urban Moov**
- Type : **UM-CASQUE LED VISIÈRE GRIS M**
- Référence commerciale : **UMHELMLED3M**
- Code article : **3303170124741**
- Autres informations : Taille M

Nous T'nB déclarons sous notre entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles et autres obligations fondamentales qui relèvent des directives :

2014/53/UE (RED)

2011/65/UE (RoHS)

EN301 489 -1 V2.2.3 (2019) -3 V2.3.2 (2023) - ART. 3.1(B) : EMC Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM) - Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) concernant les équipements hertziens et services radioélectriques

EN50663 :2017 Norme générique pour l'évaluation des équipements électroniques et électriques de faible puissance liés aux restrictions d'exposition humaine aux champs électromagnétiques (10 MHz - 300 GHz)

EN 55015 :2019 + A11 :2020

Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues

EN 61000-3-2:2019 + A1 :2021

Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)

EN61000-3-3:2013 +A2:2021 +AC:2022

Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel

ENIEC 61547: 2023

Équipements pour l'éclairage à usage général - Exigences concernant l'immunité CEM

EN62479 : 2010 - ART. 3.1(A) : HEALTH Évaluation de la conformité des appareils électriques et électroniques de faible puissance aux restrictions de base concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques (10 MHz - 300 GHz)

EN62368:2020 -1 +A11:2020 - ART. 3.1(A) : SAFETY Equipements des technologies de l'audio/vidéo, de l'information et de la communication

ETSI EN300 220 -1 V3.1.1 (2017) -2 V3.2.1 (2018) - ART.3.2 : RADIO Dispositifs à courte portée (SRD) fonctionnant dans la plage de fréquences de 25 MHz à 1 000 MHz

	QUALITE	DOC-QUA-004
	DOCUMENT	Version 1
	Déclaration UE de Conformité	23/07/2019

Des référentiels **NF EN 1078 + A1, NF EN ISO 12312-1 (2022)** et du **Règlement (UE) 2016/425** du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle :

EN 1078 + A1 (02/2013)

Casques pour les cyclistes à pédales et pour les utilisateurs de planches à roulettes et de patins à roulettes

NF EN ISO 12312-1 (2022)

Protection des yeux et du visage - Lunettes de soleil pour usage général

Informations complémentaires :

Organisme notifié consulté : **FINANCIERE POURQUERY**

Numéro d'identification : **2789**

Procédures suivies (annexes) : **Règlement (UE) 2016/425**

Le 28 avril 2025 à Salon de Provence,

Par **LANGLET Alexia – Responsable Qualité**

